

Ayant pris connaissance et me reconnaissant dans le projet associatif du Réseau Afac, en adhérant à l'Afac Hauts-de-France, je m'engage :

- A soutenir le [projet associatif du Réseau Afac](#) et à en respecter l'éthique
- A respecter le fonctionnement de l'Afac Hauts-de-France et le [règlement intérieur](#) de l'Afac-Agroforesteries

CORDONNÉES DE LA PERSONNE MORALE

Nom de la structure*

N° de SIRET

Adresse*

Complément d'adresse*

Code postal* | _ . _ . _ . _ | Ville*

Adresse mail de la structure* Site internet*

Téléphone fixe * | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . |

Par défaut, les coordonnées de votre structure marquées d'une * figureront sur la carte en ligne des adhérents de l'Afac-Agroforesteries. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

COORDONNÉES DES REPRÉSENTANTS PHYSIQUES DE LA PERSONNE MORALE

MANDATAIRE :

Personne physique qui représente la personne morale et exerce à ce titre son droit de vote lors de toutes les assemblées générales.

Nom* Prénom*

Fonction/Poste

Adresse mail *

Téléphone fixe | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | Téléphone portable | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . |

Les champs marqués d'une * sont obligatoires. L'adresse mail renseignée sera récipiendaire des convocations pour les assemblées générales.

DÉLÉGATAIRE :

S'il le souhaite, le mandataire peut déléguer son pouvoir à un autre représentant (autre élu ou salarié de la structure) ; dans ce cas c'est le délégué qui recevra les convocations pour les assemblées générales.

Nom* Prénom*

Fonction/Poste

Adresse mail *

Téléphone fixe | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | Téléphone portable | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . |

Si vous optez pour un délégué, les champs marqués d'une * sont obligatoires. L'adresse mail renseignée pour le délégué sera récipiendaire des convocations pour les assemblées générales.

CORRESPONDANT.E ADMINISTRATIF POUR L'ADHÉSION :

Personne en charge du traitement administratif et financier de l'adhésion

Nom Prénom

Fonction/Poste

Adresse mail :

Téléphone fixe | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | Téléphone portable | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . |

MONTANT DE L'ADHESION

A. MONTANT DE L'ADHESION À L'AFAC HAUTS-DE-FRANCE

- J'adhère à l'Afac Hauts-de-France en tant qu'organisme d'échelle régionale 100 €
- J'adhère à l'Afac Hauts-de-France en tant qu'organisme d'échelle locale, infradépartemental à départementale 50 €

B. MONTANT DE L'ADHESION À LA FÉDÉRATION NATIONALE AFAC-AGROFORESTERIES

Par l'adhésion à leur Afac régionale, les membres des Afac régionales sont de fait membres adhérents régionaux de la fédération nationale Afac-Agroforesteries, ils doivent s'acquitter de la part de cotisation nationale (obligatoire) fixée ci-dessous.

- Organisme conduisant des actions à l'échelle départementale ou régionale 100 €
- Organisme conduisant des actions à l'échelle infra-départementale 50 €

Montant total de l'adhésion (A+B) = _____ €

MOYEN DE RÈGLEMENT

- Par virement à réception de la facture
- Par chèque joint à ce bulletin
(Pour les collectivités : joindre le bon de commande)

Faire un seul paiement correspondant au montant total d'adhésion (régional + national). L'Afac régionale reversera à la Fédération nationale Afac-Agroforesteries la part de cotisation nationale.

Bulletin et règlement à envoyer à l'adresse suivante :
Afac Hauts-de-France - Service administratif
43 rue du Général De Gaulle
02260 LA CAPELLE

RÉCEPTION DES COMMUNIQUÉS

Par défaut, les informations (communiqués, lettres d'informations, actualités) de l'Afac Hauts-de-France et de l'Afac-Agroforesteries seront transmises par mail aux mandataire et délégué. Si vous souhaitez que d'autres collaborateurs reçoivent ces informations, merci de rajouter leurs coordonnées.

Nom Nom Nom

Prénom Prénom Prénom

Fonction/Poste Fonction/Poste Fonction/Poste

Adresse mail Adresse mail Adresse mail

Fait à

Le

Signature de l'adhérent

Votre contact :

Marie-Hélène BERTHOUD | Afac-Agroforesteries
Service administratif et comptable
06.42.03.12.02 | administration@afac-agroforesteries.fr
6 place de Verdun - 61800 Chanu
Horaires : lundi et jeudi - 8h-12h / 13h30-17h30
www.afac-agroforesteries.fr



Association Française Arbres Champêtres
et Agroforesteries des Hauts-de-France
43 rue du Général De Gaulle
02260 LA CAPELLE

afachautsdefrance@gmail.com